



الجامعة التونسية لكرة الطائرة  
**Fédération Tunisienne de Volleyball**  
**Tel : 71755100- Fax : 71236999**  
site web : [www.ftvb.org](http://www.ftvb.org) E-mail : [ftvb@planet.tn](mailto:ftvb@planet.tn)

*Tunis, le 14/10/2016*

## **COMMUNIQUE** **Aux Clubs et Arbitres**

*Il est rappelé à tous les clubs et tous les arbitres que seuls les participants titulaires d'une licence en cours de validité (saison 2016/2017) sont autorisés à rester dans l'aire du jeu et s'asseoir sur le banc des remplaçants au cours des rencontres organisées par la F.T.V.B. selon les dispositions réglementaires (y compris les rencontres des jeunes).*

*Les responsables autorisés à être inscrits sur la feuille de match sont :*

- *1 Entraîneur*
- *1 Entraîneur adjoint*
- *1 Entraîneur Adjoint ou un responsable*
- *1 Médecin ou Kinésithérapeute*

*Par ailleurs, les responsables cités plus haut sont sous la responsabilité de l'arbitre et s'ils quittent l'aire de jeu sans autorisation de ce dernier, ils ne peuvent plus reprendre leur place.*

*En outre, les entraîneurs titulaires de cartes et licences délivrées par la FTVB pour la saison en cours sont autorisés à accompagner n'importe quelle catégorie (garçons et filles) du club auquel ils sont liés par un contrat sauf pour la catégorie Séniors Garçons (SG) de la division nationale A.*

*Les arbitres sont tenus d'appliquer scrupuleusement ces dispositions.*

*Salutations sportives*